

SEANCE DU 25 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-cinq février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur PREVEDELLO Xavier, Maire.

Etaient présents : Mme MOREL, Mme FALGA, MM. FIORINA, THERME, adjoints, Mmes CLAU, PEYRUSSE, MM. BOUDET, NOGUES, Mme DEBIAIS, M. MIETTE et Mme GUESDON Nicole, conseillers municipaux.

Etaient absents excusés :

Mme DIEZ a donné procuration à M. PREVEDELLO
Melle KOWALCZYK a donné procuration à Mme MOREL
M. AVERSENG a donné procuration à M. BOUDET

Mme MOREL assure les fonctions de secrétaire de séance.

Le Procès-Verbal de la dernière séance est lu et adopté à l'unanimité.

SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE **DESIGNATION D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT** **DE2015 010**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il importe d'élire à nouveau les représentants au Syndicat Départemental d'Energie auquel elle est adhérente.

Selon l'article L 5211-2 du CGCT par renvoi à l'article L2122-13, le Conseil Municipal élit, au scrutin secret, à l'unanimité :

*Délégué titulaire : M. PREVEDELLO Xavier
Déléguée suppléante : Mme DEBIAIS Francine*

CCAS- CONSTITUTION DU BUREAU **DE2015 011**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à la suite du renouvellement des conseillers municipaux, il est nécessaire de renouveler le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Social. Ce conseil est composé à parité de quatre membres issus des élus municipaux, élus par le conseil municipal et de quatre membres issus de la société civile, nommés par le maire.

Il sera composé de :

*Monsieur PREVEDELLO Xavier, Président,
Mmes MOREL Michelle, GUESDON Nicole, M. FIORINA, Mme CLAU Nadine,*

INDEMNITE POUR DELEGATION DE FONCTION **A UN CONSEILLER MUNICIPAL** **DE2015 012**

Monsieur le Maire indique qu'il a donné délégation de fonction pour la sécurité à M. MIETTE Pierre, conseiller municipal, en cas d'empêchement de M. THERME Christophe, maire adjoint, délégué titulaire à la sécurité.

Le Maire propose de verser une indemnité de fonction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, DECIDE :

- De verser une indemnité de fonction d'un taux de 6% de l'indice brut 1015, à M. MIETTE Pierre, à compter du 25 février 2015.

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2014
COMMUNE & ASSAINISSEMENT
DE 2015 013

Monsieur le Maire présente les Comptes de Gestion, pour la Commune et l'Assainissement, dressés par Madame Corinne JOLIBERT, Trésorier de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les Comptes de Gestion de l'exercice 2014 pour la Commune et l'Assainissement, dressés par Madame Corinne JOLIBERT, Trésorier de la Commune.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2014
COMMUNE & ASSAINISSEMENT
DE 2015 014

Madame MOREL, Maire adjoint aux finances, présente les Comptes Administratifs 2014 de la Commune et de l'Assainissement, arrêtés comme suit :

COMMUNE :

Section d'investissement : Excédent de clôture 278 748.56 €

Restes à réaliser :

Dépenses 26 810 €

Recettes 7 698 €

Section de fonctionnement : Excédent de clôture 146 210.50 €

ASSAINISSEMENT :

Section d'investissement : Excédent de clôture 6 777.82 €

Restes à réaliser : 0 €

Section d'exploitation : Excédent de clôture 16 005.75 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

APPROUVE les Comptes Administratifs de l'exercice 2014 pour la Commune et le Service Assainissement, dressés par Monsieur PREVEDELLO Xavier, Maire.

QUESTIONS DIVERSES

COMMISSIONS COMMUNALES :

Leurs rôles : les commissions en place sont des émanations du Conseil Municipal.

Elles aident celui-ci à traiter les dossiers qui sont de sa responsabilité en les préparant lors de réunions de travail. Elles lui proposent des orientations qui seront votées le cas échéant lors des réunions du Conseil Municipal. Les commissions proposent, le Conseil Municipal décide.

Pôle finances CCAS : adjoint responsable : Michelle Morel

La Commission Finances :

Présidente : Michelle Morel
Membres : Martine Diez
Luc Fiorina
Christophe Therme
Karine Falga
Francine Debiais

Elle a pour compétences : Préparation et élaboration des documents financiers de la Commune (Budgets Primitifs, Décisions Modificatives, Comptes Administratifs) – Gestion de la dette et des emprunts, instructions des demandes de subventions.

La Commission Action Sociale et Affaires sociales :

Présidente : Michelle Morel
Membres : Luc Fiorina
Nadine CLAU
Nicole GUESDON

Elle a pour compétences : Définir la politique sociale mise en œuvre par le CCAS, notamment dans la recherche et dans la mise en place d'actions spécifiques concernant l'aide et le soutien aux personnes en difficulté – La gestion des actions en faveur des aînés

Pôle travaux urbanisme sécurité : adjoint responsable : Christophe Therme

La Commission Urbanisme et PLU :

Président : Christophe Therme
Déléguée suppléante : Francine Debiais
Membres : Jessica Kowalczyk
Michelle Morel

Elle a pour compétences : Gérer les demandes d'autorisation d'urbanisme - Elaborer et coordonner des éventuelles révisions du PLU

Commission Voirie, Travaux :

Président : Christophe Therme
Membres : Bernard Boudet
Laurent Nogues
Martine Diez
Pierre Miette
Michelle Morel pour les questions de la voirie en lien avec la communauté de communes.

Elle a pour compétences : Programmation des travaux afférents à la création et à l'entretien des infrastructures et bâtiments communaux - Programmation des travaux d'entretien des routes communales – Pré-instruction des demandes déposées et liées à la voirie communale (Déclarations d'Intention de Commencement de Travaux (DICT), modification de la circulation suite à une demande de raccordement, ...) – Numérotation et dénomination des voies.

Commission sécurité-vie citoyenne :

Président délégué : Pierre Miette
Membres : Michelle Morel
Patrick Averseng

Réflexion et la programmation des mesures de sécurité sur le territoire du village (sécurité routière, biens dégradés présentant un danger pour les personnes et autres biens, ...) – PCS , voisins vigilants – la gestion des assurances - Organisation de rencontres citoyennes Référent Défense armée.

Pôle jeunesse environnement développement durable : adjoint responsable : Karine Falga

La commission école :

Présidente : Karine Falga
Membres Laurent Nogues
Nicole Guesdon
Luc FIORINA

Elle a est chargée des relations avec l'école maternelle de la Commune et de la mise en œuvre de la réforme du temps scolaire en lien avec la communauté des communes.

La commission petite enfance :

Présidente : Karine Falga
Membres Nicole Guesdon
Luc Fiorina
Laurent Nogues

Elle a est chargée des relations avec les assistantes maternelles et le RAM

La Commission Environnement / développement durable :

Présidente : Karine Falga
Membres Patrick Averseng
Nadine Clau
Martine Peyrusse

Elle a pour compétences : espaces verts communaux – Fleurissement - élaboration d'un plan de désherbage donner un avis sur l'ensemble des projets en terme de développement durable.

La Commission Ressources Humaines :

Président : Luc Fiorina
Membres Christophe Therme
Pierre Miette
Martine Diez

Ses compétences portent sur : l'organisation et le fonctionnement des services publics communaux – la gestion du personnel communal – la réflexion sur la création de nouvelles Commissions.

La Commission Communication :

Président : Luc Fiorina
Membres Michelle Morel
Karine Falga
Jessica Kowalzik
Christophe Therme

Elle a pour compétences : comité de pilotage du petit crieur - Gestion du site de la mairie - Contact avec la presse

La commission associations :

Présidente déléguée : Francine Debiais
Membres Luc Fiorina
Patrick Averseng
Nadine Clau
Martine Peyrusse
Michelle Morel
Nicole Guesdon

Elle a pour compétences : réflexions sur les actions à mettre en œuvre sur le village pour re-dynamiser la vie locale – Organisation d'événements et activités culturelles – Relation et relais avec les associations locales -

COMPTE RENDU DES SEANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SALLE DES MARIAGES :

Le compte rendu du précédent conseil municipal n'a pas été envoyé avant le conseil car il concernait l'élection du nouveau maire.

SALLE DES MARIAGES :

Des devis seront demandés pour envisager la décoration de la salle des mariages.

LA SALLE POLYVALENTE :

▪ **CHAUFFAGE :**

Il a été constaté que le chauffage de la salle polyvalente est allumé régulièrement : rappel sera fait auprès des associations sportives.

▪ **DEMANDE PRET PAR ASSOCIATION « LOS AMIGOS » DE CASTELARRASIN**

L'association Los Amigos de Castelsarrasin demande la location ponctuelle de la salle polyvalente. Le conseil accepte la location un dimanche après-midi au tarif en vigueur.

• **VESTIAIRES ET SANITAIRES :**

Monsieur le maire informe qu'un devis est en cours d'étude concernant les vestiaires et les sanitaires.

ECLAIRAGE PUBLIC :

Monsieur le maire informe l'assemblée que les lampes type « ballon Fluo » ne seront plus fabriquées à partir du 2^{ème} trimestre 2015. La commune est concernée par 123 points d'éclairage. Il est décidé que ces lampes seront changées au fur et à mesure des besoins.

ASSOCIATION « MARATHON DE LORENZO » :

Dans le but de faire connaître l'association marathon de Lorenzo et de récolter des fonds pour un enfant souffrant d'une maladie rare, il a été décidé de prêter la salle polyvalente les 7 et 8 mars prochains afin d'y organiser une soirée à thème le samedi et un vide grenier, dimanche. Des flyers sont en attente de réception.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION JPAE :

Mme MOREL informe l'assemblée d'une demande de convention tripartite entre l'association JPAE, la mairie de Saint Porquier et la mairie d'Escatalens pour louer de manière pérenne, la salle polyvalente, le dernier weekend de novembre pour une exposition de voitures miniatures, faute de place à Escatalens. Cette association souhaiterait bénéficier de tout le matériel ainsi que l'obtention de la salle du jeudi soir au lundi. Il est décidé, à l'unanimité de proposer la location ponctuelle dans les conditions habituelles. Un courrier sera envoyé par madame DEBIAIS.

FORMATION PROTECTION INCENDIE PAR ETS PUECH :

Monsieur le maire propose que la société PUECH (contrôle des extincteurs) organise une formation pour les agents communaux. Coût et durée de la formation : 390 € HT pour 1h30 pour 12 personnes. Ce projet est adopté à l'unanimité.

CARRIERE A ESCATALENS :

Monsieur le maire informe l'assemblée de l'arrêté préfectoral n° 2015-034-0007 du 3 février 2015, autorisant le renouvellement et l'extension d'exploiter une carrière de sables et graviers au lieu-dit « Raillette, Farau et Forêt » sur la commune d'Escatalens pour la société SAS RUP et Fils de Castelsarrasin.

ASSOCIATION ENTRAIDES GENERATION DE MONTAUBAN :

Monsieur le maire informe l'assemblée que l'association « Logement entraide générations » de madame COROLLER, souhaite prendre rendez-vous avec un élu pour présentation de cette association. A l'unanimité, il est décidé de recevoir cette personne de manière informelle.

PROJET EXTENSION LOCAL PETANQUE :

Monsieur le maire fait part de la proposition de monsieur Jean-Paul FALGA, président de l'association « Pétanque joyeuse » d'agrandir la buvette de la pétanque. Nous attendons un devis des fournitures et le permis de construire signé d'un architecte.

PEDT (Plan Educatif De Territoire) :

Mme FALGA expose le Plan Educatif de Territoire. Elle travaille avec monsieur NOGUES< ainsi que les membres de la communauté de communes (TP2C) sur l'élaboration du temps périscolaire mutualisé. Le conseil municipal est unanime pour que la commune de Saint Porquier adhère à ce projet.

ARTELIA :

Monsieur le maire informe l'assemblée que la société ARTELIA viendra présenter le dossier sur la station d'épuration, le mercredi 4 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h 30 minutes.